



Quel recours face à ma mutuelle ?

Par **coco77**, le **05/02/2013** à **16:31**

Bonjour, j'ai accouché mi novembre et dès fin novembre j'ai envoyé un courrier à ma mutuelle pour que ma fille soit enregistrée. Fin décembre, n'ayant aucune nouvelle, j'appelle. On me répond que mon dossier sera traité première semaine de janvier. Début janvier, rien ne se passe. Je rappelle et on me dit que mon dossier est en cours de traitement. Semaine suivante je rappelle une nouvelle fois et là on m'annonce qu'il y a des formulaires à remplir et à renvoyer. Donc je renvoie tout cela le 11 janvier. Aujourd'hui, 5 février 2013 le dossier est toujours "en cours de traitement" et malgré mes appels répétés il n'y a aucune évolution. Pendant tout ce temps les visites chez le pédiatre, à la pharmacie et les différents spécialistes se multiplient et les frais deviennent vraiment très importants (presque 1000€ de frais avancés à ce jour). Que puis-je faire pour accélérer la procédure ? Que puis-je exiger de ma mutuelle ? J'ai déjà envoyé un courrier recommandé avec AR qui reste à ce jour sans réponse dans lequel je fais part de mon mécontentement et je demande en guise de dédommagement une cotisation gratuite pour ma fille. Merci de me dire quels sont mes droits dans cette situation.